



# SENTHEIM INFOS

février 2012

## Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

**Comme de tradition, le Conseil Municipal a organisé la cérémonie des vœux, le dimanche 22 janvier.**

Cela a été un temps fort pour dresser le bilan de l'année 2011 et bien entendu pour se projeter dans cette année 2012 qui est, maintenant, bien entamée.

Je ne reviendrai pas sur le chantier de l'enfouissement de la ligne haute tension déjà abordé dans le précédent numéro.

**D'autres projets vont faire, également, l'objet de notre mission.**

Ainsi, nous préparerons le chantier de l'entrée Ouest avec le maître d'œuvre, le cabinet d'études IVR, avec l'objectif de déposer un dossier complet au Conseil Général et auprès de nos Parlementaires, à la fin du mois d'août, pour des aides au financement.

**Plusieurs chantiers seront ouverts ou poursuivis en direction du patrimoine.**

La rénovation de la Chapelle Saint Anne se poursuivra avec la fin du crépissage, la mise en peinture des façades, au printemps. Une réflexion sera menée pour étudier l'aménagement des abords de ce joli bâtiment.

Des travaux curatifs seront menés à l'église avec la consolidation d'une partie de corniche qui nécessitera une intervention sur la charpente, dès le retour des beaux jours.

Grâce à une subvention de l'Etat, nous débuterons une première tranche de travaux sur le chemin de Croix. Il consiste à capter des eaux torrentielles qui le ravinent pour les diriger vers un ruisseau ; suivront, ensuite, des travaux de reprofilage du chemin et plus tard une mise en place de panneaux pédagogiques sur l'ensemble du Chemin de Croix.

Suite à des travaux de nettoyage et d'éclaircissement, en cours, nous allons planter au mois de mars, avec les enfants des écoles, une centaine d'arbres au Parc Saint Jean, c'est-à-dire, notre espace boisée à l'est de l'enclos des daims dont nous débuterons aussi la rénovation en commençant par la construction d'un nouvel abri pour nos 36 daims.

Nous serons aussi conduits à intervenir sur notre bâtiment qui accueille l'épicerie. Des mouvements de charpente fragilisent un mur qui doit donc être renforcé. Le chantier sera organisé de manière à permettre une ouverture normale du commerce.

**Mais, cette réception du Nouvel An est aussi un moment particulier pour honorer des concitoyens.**

Cela a été le cas pour les donateurs de sang et pour les participants au concours des maisons fleuries. Dans les pages suivantes, il y est fait référence.

Deux autres personnes ont été mises à l'honneur.

**Madame Marie-Claude KUNTZMANN, suite à la décision du Conseil Municipal, lors de sa séance du 17 janvier, a été promue au titre de « Citoyen d'Honneur de Sentheim ».**

Dans les années 80, Mme Kuntzmann est à l'origine de la création d'une crèche à Sentheim. Le service naît, se développe et s'installe dans la durée. Puis, dans les années 90, une réponse est trouvée aux besoins des familles en attente d'une prise en charge périscolaire.

La pertinence de son action et la nécessité de la pérenniser font que la commune prépare un dossier de construction d'un bâtiment au début des années 2000. La Communauté de communes, créée en 2002, se saisit de cette compétence et l'aventure continue avec un service étendu progressivement à la communauté entière. Son engagement, son courage, sa capacité à rassembler une équipe sont à l'origine de cette réussite. Mais, elle s'est aussi engagée pour les aînés. Présente dans le groupe de travail qui a préparé le dossier de Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Agées, elle a été élue Présidente de l'Association de la MARPA à laquelle elle consacre, aujourd'hui, beaucoup de temps et d'énergie.

**Monsieur le Médecin Capitaine Gérard MOLLET a été décoré par notre Conseiller Général, Monsieur Laurent LERCH, au nom de Ministre de l'Intérieur, de la médaille vermeil des Sapeurs-Pompiers.**

Par son engagement, au cœur des interventions de notre Corps des Sapeurs-Pompiers, depuis plus de vingt-cinq ans, son action au service médical de santé, au profit de la formation des sapeurs, sa participation à des jurys, au suivi médical des actifs lui valent la reconnaissance pour sa contribution à l'action de cette grande famille des Sapeurs-Pompiers volontaires, si utile dans notre pays.

**Je les ai remerciés, tous les deux, pour leur implication dans notre vie collective et j'ai associé, à ces remerciements, ceux de la communauté villageoise dans son ensemble.**

C'est en unissant nos forces que nous pouvons faire progresser notre collectivité.

Un grand merci à tous ceux qui contribuent dans les associations, dans les actions sociales, à donner du cœur à notre village.

**Bernard HIRTH**



**Pompiers :** 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable  
**Mairie :** 03.89.82.52.03  
**Ecole élémentaire "Les Tilleuls" :** 03.89.82.53.96  
**Ecole maternelle :** 03.89.82.87.17  
**Presbytère :** 03.89.82.52.74

**Site Internet : [www.sentheim.fr](http://www.sentheim.fr)**

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication  
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

## RETOUR SUR LE BULLETIN MUNICIPAL

En raison de procédures complexes, relatives à l'enregistrement des décès, deux de nos concitoyens ne figuraient pas sur la liste des décès dans le Bulletin Municipal publié en ce début d'année. Il s'agit de :

- **M. Lucien STEMPFEL**, né le 03/08/1922 à Sentheim, et décédé le 17/09/2011 à Masevaux,
- **Mme Charlotte JENN**, née le 03/08/1925 à Sentheim, et décédée le 01/01/2011 à Masevaux.

Nous prions les familles de bien vouloir excuser ces omissions.

## ROSALA REVIENT

Rosala : "Sauë watter", comme dirait ma cousine Emma.

Storki : Qu'est-ce qui ne va pas ? Le temps ? On ne peut rien y faire !

R : T'as pas vu cette gourde de Lissi ? Elle est en train de refaire son nid. On n'est qu'en février ! La pluie a dû lui ramollir le cerveau.

S : D'ici à ce qu'elle ponde ses oeufs... Tu devrais lui parler.

R : Tu rigoles ! Déjà qu'elle pique presque toute la nourriture que nous apporte Marcel. Il doit jeter notre pitance aux quatre vents pour qu'on arrive à attraper quelque chose, tellement elle est rapide et gloutonne.

S : Franchement, on trouve quand même de temps en temps autre chose dans la nature, il ne fait pas si froid.

R : Ah ! t'as trouvé autre chose ? Comment ça se fait que tu ne m'aies rien apporté ?

S : Est-ce que par hasard, tes ailes sont gelées ? Est-ce que tu es malade ? Faible ? Non ! Et non !

R : Oh ! Là ! Arrête, pas la peine de se disputer... Dis, tu as vu comme les caniveaux et les trottoirs sont sales, surtout depuis la nuit du Nouvel An !

S : Tu sais bien que chaque habitant doit nettoyer le trottoir devant sa maison.

R : Ah bon ? Et le stationnement des voitures sur le trottoir, c'est aussi obligatoire ?

S : C'est interdit. Le maire pourrait donner un PV pour ces incivilités, il en a le droit.

R : Deux des éco-points sont tip top. Mais, il y en a toujours qui posent leurs sacs poubelles, leurs bouteilles, bouchons et que sais-je encore, à côté et cochonnent tout.

S : Là aussi, ça va chauffer ! Les brigades vertes vont verbaliser. Ils regardent dans les sacs et hop ! Trouvent un nom et "verbalisation".

R : La piste cyclable est aussi un endroit passe-partout : scooters, motos, chats en maraude, chiens sans laisse.

S : Comme dit "qui vous savez", il faut remettre de l'ordre. Ça ne saurait tarder.

R : On devrait attraper ceux qui ne respectent pas le cimetière. Et que je te shoote sur les murs blancs, que je laisse des traces de scooter...

S : Le pire, c'est que si on leur dit quelque chose, ils t'envoient au diable. Où allons-nous ?

R : Il y a certains jeunes marcheurs qui m'énervent. Ils ont leurs écouteurs sur les oreilles et le son est si fort, qu'on les entend même à 100 m à la ronde.

S : Regrettable pour eux... Ils vont finir sourds. Tu viens avec moi, on va survoler le village, ça te dérouillera tes vieux os et séchera tes ailes trempées !

R : Vas-y, si tu veux. Moi, j'observe quelqu'un du haut de notre nid. Oh là, là... Dis donc... Ça se chamaille sec !

S : Un de ces jours ça va te retomber sur le bec. Ne te mêle pas de la vie privée des gens !

R : Bof !... Je n'ai peur de rien. Je fais ce qui me plaît.

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

## DON DU SANG : « 100 POUR SANG »

Voici les résultats des dons des deux dernières années.

dates	Sentheim	Villages extérieurs	Total
03/02/2010	39	10	49
12/05/2010	35	15	50
29/07/2010	35	10	45
13/10/10	31	21	52
<b>Total 2010</b>	<b>140</b>	<b>56</b>	<b>196</b>
02/02/2011	34	18	52
11/05/2011	37	17	54
28/07/2011	40	22	62
12/10/2011	24	16	40
<b>Total 2011</b>	<b>135</b>	<b>73</b>	<b>208</b>

Rappel: 151 dons en 2007, 181dons en 2008, 168 dons en 2009.

Le nombre total des dons est donc en augmentation, ce qui constitue une satisfaction.

Mais, en 2011, la part des dons de personnes extérieures au village représente environ 35% ; ce taux est en augmentation.

**Nous remercions vivement tous les donateurs.**

**Pour 2012, 4 collectes seront organisées les 1 février, 2 mai, 26 juillet, 10 octobre.**

**Depuis 2010, le délai entre 2 dons ayant été modifié, ainsi que la limite d'âge, les hommes peuvent donc participer à 6 dons et les femmes à 4 dons jusqu'à la veille de leur 71<sup>ème</sup> anniversaire.**

### Les diplômes

13 diplômes ont été envoyés par la commune en début d'année. 8 du premier niveau (5 dons/homme, 3 dons/femme), 5 du deuxième (10 dons/homme et femme)

Plusieurs donateurs ont été honorés lors de la cérémonie des Vœux, le 22 janvier 2012.

Un diplôme du 5<sup>ème</sup> niveau et l'**insigne d'OR** pour 101 dons ont été remis à M. Gilbert Ehret.

Un diplôme du 4<sup>ème</sup> niveau et l'**insigne d'Argent** pour 75 dons ont été remis à M. Jean-Claude Cokan.

Deux diplômes du 3<sup>ème</sup> niveau et l'**insigne de Bronze** pour 26 dons ont été remis à M. Sébastien Dangel et à M. Pascal Sperissen.

**Félicitations à tous. Et bravo pour leur engagement !**

**Le challenge « Cent pour Sang » reste toujours ouvert.**

Notre village compte aujourd'hui, presque 1600 habitants.

**N'y aurait-il pas 100 donateurs parmi nous ?**

**Prochain rendez-vous, à l'AMOS, mercredi 2 mai 2012 – 16h30 à 19h30.**

## ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

**Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de SENTHEIM qui ont fêté leur anniversaire en janvier 2012.**

80 ans : Georgette STEGER née FLUHR, le 27.	7, rue du Kattenbach,
82 ans : Jacques JUSTUS, le 02.	1, rue des Vignes,
85 ans : Louise HERZOG, née KUENEMANN, le 15.	1, rue de Mortzwiller,
88 ans : Marguerite SUNDHEIMER, née MOSER, le 24.	25, route Joffre – 68290 MASEVAUX,
90 ans : Marie-Madeleine FLORY, née KRIEG, le 24.	1, rue Chanoine Cetty,
91 ans : Père Albert HIGELIN, le 30.	1 Grand'rue,
91 ans : Jacques WILHELM, le 16.	2, rue Chanoine Cetty.

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ASSOCIATIONS DE SENTHEIM

Voici les dates des Assemblées Générales des différentes associations de Sentheim :

- mercredi 8 février : Farandol'ler à 20h15
- lundi 13 février : MARPA de la Doller à 19h30
- lundi 13 février : Sentheim Animations à 20h15
- jeudi 16 février : chorale Sainte Cécile à 20h
- vendredi 17 février : Cyclos de la Doller à 20h
- lundi 20 février : Roses d'automne à 14h

# CARITAS

## Permanences

L'équipe de CARITAS vous propose des aides à l'accompagnement scolaire, ponctuellement des aides alimentaires, matérielles ou administratives.

**Les permanences se tiennent tous les jeudis de 14h à 16h au 11, place des Alliés, Cour du Chapitre à Masevaux – Tél. : 06 89 77 22 80 ou 03 89 38 04 90.**

## Après-midi convivial

Vous êtes seuls, isolés, venez nous rejoindre, en toute amitié autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie..., un après-midi de convivialité. Notre prochaine rencontre aura lieu mardi 28 février 2012 de 14h à 16h au 11, place des Alliés, Cour du Chapitre à Masevaux.

**Si vous avez un problème de déplacement, téléphonez au 03 69 29 18 23 ou au 06 89 77 22 80.**

## Aide à l'accompagnement au retour à l'emploi

L'équipe Caritas Réseau Secours Catholique de Masevaux met en place une permanence d'aide au retour à l'emploi tous les jeudis de 9h à 11h au 11, place des Alliés, Cour du Chapitre à Masevaux. Après un premier entretien, il est possible de prendre rendez-vous pour un accompagnement spécialisé.

Des ordinateurs sont mis à votre disposition pour vous permettre de faire vos recherches d'emploi.

Si vous souhaitez apporter vos compétences dans cet atelier, nous serons ravis de vous accueillir car il nous faut étoffer notre équipe. Tél fixe : 03 89 38 04 90 portable 06 89 77 22 80.

Pour l'équipe Jeannine DEMEY

## UN OUVRAGE SUR LE PAYS THUR DOLLER



Les éditions Wasabi Senpai ! publient en cette fin d'année le premier ouvrage dédié au Pays Thur et Doller. Deux pages sont consacrées à chacune des 49 communes du secteur, dont la nôtre. On y trouve un descriptif de la commune aujourd'hui, avec ses spécificités et de nombreuses informations, ainsi que de magnifiques photos. Le livre dans son ensemble regorge d'anecdotes étonnantes et de découvertes en images des plus beaux endroits de nos deux vallées. Une quinzaine de pages est aussi consacrée à des photos et des informations insolites concernant le secteur. Bref, un beau livre de collection à offrir ou à s'offrir !

Ce livre a été écrit par Nicolas MORVAN et les photos sont de Timothée HINGRE.

Disponible au prix de 19,50€ dans les offices de tourisme et les librairies, ou à un tarif préférentiel de 17€ via le site internet [www.livrethuretdoller.fr](http://www.livrethuretdoller.fr) ou tél. : 06 15 24 22 75.

## CRÉALIANCE : PRÉ-INSCRIPTIONS « NOUVELLES FAMILLES » ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LOISIR DU MERCREDI

L'Association Créaliance propose pour les enfants scolarisés :

- un accueil périscolaire sur 7 sites, desservant les 17 communes de la Communauté de Communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach, le temps du midi et le soir jusqu'à 18h30 au plus tard,
- un accueil mercredi (journée ou demi-journée avec ou sans repas, avec une amplitude horaire de 7h45 à 18h30) est également possible à Burnhaupt-le-Haut ou Masevaux pour les enfants scolarisés de la maternelle au CE2 ainsi qu'un accueil spécifique pour les jeunes scolarisés du CE2 à la 5<sup>ème</sup> sur Masevaux.

Si vous êtes intéressés par un de ces accueils pour l'année scolaire 2012-2013, et que vous ne fréquentez pas encore l'Association, merci de contacter l'accueil de Créaliance dès à présent.

L'accueil enregistrera votre demande. Elle sera étudiée selon nos disponibilités.

Une réponse définitive (accord ou liste d'attente) vous sera transmise début mai 2012.

Contact au 03 89 82 43 12, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le jeudi matin.

Valérie Lentz Coordinatrice Espace Jeunesse

## LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE THUR DOLLER (SCOT)

Les initiés parlent de SCOT, les néophytes de schéma de cohérence, d'autres encore parlent de planification et d'urbanisme, mais, pour tout le monde, l'exercice est difficile : prendre la mesure de l'importance d'un tel document pour notre territoire, quelle relation entre ce document et la vie au quotidien des habitants ?

Au premier abord, cela ne semble pas évident, les problématiques sont complexes, il faut essayer de se projeter dans l'avenir (environ 15 ans) et répondre collectivement à des questions du type :

- Où voulons-nous travailler demain ?
- Dans quel cadre / environnement voulons-nous vivre demain ?
- Quel type d'habitat pour moi demain, et lequel pour mes enfants ?
- Comment favoriser l'installation des jeunes sur le territoire ?
- Faut-il permettre le développement des zones commerciales ?
- Où accueillir les entreprises sur notre territoire, en zone d'activités, dans des zones mixtes habitat/ activités ?
- Quelle agriculture pour demain ? Sur quels espaces ?
- Faut-il maintenir les coupures vertes entre les communes ?

En sachant que la réponse à une question a aussi des incidences sur d'autres thématiques ... En effet, nous vivons sur un espace donné, qui fait environ 486 km<sup>2</sup>, ce territoire doit accueillir différentes fonctions de manière simultanée, doit préserver les corridors écologiques, permettre la divagation des rivières, protéger les populations des risques, ...

Le Scot, est comme son nom l'indique un schéma de COHERENCE territoriale. Il faut donc définir les priorités pour Thur Doller et en fonction de celles-ci, privilégier tel ou tel type de développement, ... tout en limitant la consommation de l'espace.

Savez vous que sur les 15 dernières années, c'est presque 1 hectare par semaine qui a été urbanisé (pour de l'habitat, des routes, des parkings, des entreprises, ...), presque 1 hectare par semaine qui a été prélevé sur le milieu agricole et naturel .... Sommes-nous en capacité de nous développer encore et toujours à ce rythme-là ?

Que ce soit à l'échelle de nos communes ou de la France, le mot d'ordre national est de réduire la consommation du foncier .... Il faut donc apprendre à se développer autrement, mieux et sur moins de terrain. Optimiser, densifier, ... quelques mots de vocabulaire à connaître.

Cette mission délicate, les élus du territoire s'y sont attelés, en engageant l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale. Il comprend plusieurs étapes : l'élaboration d'un diagnostic, la définition des enjeux du territoire, la rédaction d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), un Document d'Aménagement Commercial (DAC). L'ensemble constitue le SCOT !

En cette fin 2011, le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller, en charge du SCOT, est en train d'écrire le DOO. Une exposition circule actuellement dans les communes, elle est également accessible via internet. Un cycle de 4 réunions publiques vient de s'achever.

Il est prévu d'achever l'écriture du DOO pour l'automne. Une présentation de son contenu fera l'objet d'un nouveau cycle de réunions publiques fin 2012. L'année 2013 sera consacrée à la concertation avec les représentants de l'Etat, de la Région, l'enquête publique, ... En principe, le Scot sera approuvé pour fin 2013. Toute nouvelle demande d'urbanisme (neuf ou rénovation) devra donc être compatible au Scot à partir de ce moment-là.

Vous aussi, vous pouvez participer à ce travail en transmettant vos idées et commentaires soit via le registre d'observation qui accompagne l'exposition, soit via un courrier électronique ou le formulaire de contact disponible sur le net. Les documents de diagnostic et d'enjeux sont téléchargeables sur [www.pays-thur-doller.fr](http://www.pays-thur-doller.fr) rubrique « aménagement du territoire ».



## GARE DE THANN - INFOS PRATIQUES TER

### Heures d'ouverture de la gare

Du lundi au vendredi de 5h10 à 20h

Le samedi de 6h à 20h

### Heures d'ouverture de l'Espace Vente

Le lundi de 7h10 à 12h20 et de 13h30 à 18h

Du mardi au jeudi de 9h10 à 12h20 et de 13h30 à 18h

Le samedi de 8h25 à 12h20 et de 13h30 à 17h15

Fermé les dimanches et jours de fêtes

Vous pouvez également acquérir votre titre de transport à l'Espace Libre Service situé sur le quai

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2011



Suite au passage du jury des maisons fleuries 2011, 55 maisons ont été notées et 11 reçoivent un prix dans l'une des trois catégories suivantes :

- maisons fleuries (uniquement façade sur rue),
- cours et jardins fleuris,
- maisons et jardins fleuris (les plus fréquentes).

Tous les lauréats ont été primés lors de la cérémonie des vœux et nous encourageons vivement tous les habitants à poursuivre leurs efforts pour l'embellissement de notre village.

### Les lauréats

#### Maisons fleuries

##### Premier prix

M. et Mme MURAT Pierre

##### Encouragements et félicitations

Mme EHRET Jeanne

M. WOLFF Philippe

#### Cours et jardins fleuris

##### Premier prix

Mme BRODHAG Marie-Paule

#### Maisons et jardins fleuris

##### Premier prix

M. et Mme RENCK Gilbert

M. et Mme SAINT DIZIER René

M. et Mme SCHRUOFFENEGER Hervé

##### Encouragements et félicitations

M. et Mme EHRET Bernard

M. et Mme GASS Charles

M. et Mme RAVASIO Rémy

M. et Mme ZWINGELSTEIN-Jean Jacques

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Veuillez trouver ci-dessous, un rappel des consignes de collecte des ordures ménagères:

- les bacs doivent être sortis la veille du jour de la collecte,
- les bacs ne doivent pas être stationnés sur les trottoirs qui sont réservés aux piétons,
- le bac doit être conforme (couvercle bordeaux),
- le bac doit avoir son couvercle fermé,
- il ne doit pas y avoir de sacs à côté du bac.

Un grand merci de bien vouloir respecter ces consignes.



### A NOTER SUR VOS AGENDAS

Judi 16 février : marche organisée par "les Marcheurs de Sentheim"

Mardi 27 mars : collecte des ordures encombrantes, rue des Artisans

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...), contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à [marc.perrin@estvideo.fr](mailto:marc.perrin@estvideo.fr).

**Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS avant le 1 mars 2012.**